



**Agent polyvalent :**

**Entretien des espaces verts - agent de voirie et de propreté urbaine -  
agent de propreté de locaux communaux**

**Missions du poste :**

Cet agent effectue l'entretien des espaces verts et naturels dans le respect de la qualité écologique et paysagère du site. Il maintient les espaces publics propres, accueillants et sécurisés pour les usagers.

Il réalise l'entretien courant et le suivi des équipements et matériels mis à disposition.

Il effectue les opérations de nettoyage des voiries, des espaces publics et de certains bâtiments communaux.

**POSITION DANS L'ORGANISATION**

Responsable hiérarchique : DGS et Maire

**DESCRIPTION DES ACTIVITES ET DES TACHES PRINCIPALES**

Polyvalence de l'agent requise de manière occasionnelle dans le cadre de ses missions de service public.

- **1. Entretien des espaces communaux dans le respect de la qualité écologique et paysagère du site**
  - En binôme avec l'agent
  - Participe et confectionne le plan de fleurissement, à faire valider auprès de la DGS et des élus de référence.
  - Maintenir en état de propreté les voies urbaines et les espaces publics (ramasser les feuilles mortes, désherber manuellement ou thermiquement la voirie) ;
  - Participe à l'aménagement des décors végétaux d'intérieur et d'extérieur.
  - Entretien des massifs et jardinières.
  - Arrose de façon manuelle ou automatique.
  - Prépare les sols et effectue le fleurissement biannuel d'après des plans.
  - Aménage de nouveaux espaces verts (plantations nouvelles...), avec le binôme
  - Protège les plantations à l'aide de bâches, toiles tissées, grillages, écorce...
- **2. Entretien et nettoyage des espaces publics communaux**
  - Balayage, nettoyage et entretien du domaine public ;
  - Entretien et nettoyage des espaces publics et de la voirie : Nettoyer quotidiennement la chaussée, les trottoirs, les abribus, les dépôts sauvages autour des containers ou autres, les bancs publics, ... ;
  - Surveiller et alerter les dépôts sauvages ;
  - Entretien de la signalisation horizontale et verticale ;
  - Exécution des travaux de chaussée nécessaires à la bonne tenue du domaine public routier ;
  - Viabilité hivernale : Sale et déneige manuellement les voiries et espaces publics ;
  - Repérer les dégâts occasionnés sur le domaine public communal et faire remonter l'information au supérieur hiérarchique direct ;
  - Nettoyer les WC public.
- **3. Entretien du matériel mis à disposition**
  - Maintenance courante de l'outillage.

**DESCRIPTION DES ACTIVITES ET DES TACHES SECONDAIRES**

- **1. Entretien**
  - Vider les poubelles publiques de la commune ;
  - Vider les poubelles situées dans les locaux communaux dans les bornes à tri ;

## CONDITIONS D'EXERCICE DU POSTE

<b>Horaires</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Horaire du poste : 20h / semaine - temps non complet</li></ul>
<b>Environnement</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Travail en équipe – en binôme</li><li>• Travail en autonomie</li><li>• Travail à l'extérieur tout au long de l'année</li></ul>
<b>Relations internes et externes</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Agents municipaux</li></ul>
<b>Contraintes</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Respect des normes portant sur les activités et les produits à utiliser</li></ul>
<b>Moyens à disposition</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Petits matériels d'entretien (souffleuse, ...)</li></ul>
<b>Permis</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Permis de conduire B</li></ul>

## COMPETENCES

- **CONNAISSANCE THEORIQUES ET SAVOIR FAIRE**
  - Savoir lire et confectionner un plan / un schéma d'aménagement de plantations.
  - Savoir exécuter des travaux d'entretien et d'aménagements à partir d'un programme de travail
  - Connaissance des techniques horticoles, des végétaux d'ornement, des règles de sécurité.
- **SAVOIR-ETRE : COMPORTEMENT, ATTITUDES, QUALITES HUMAINES**
  - Sens du service Public et devoir de réserve.
  - Qualités relationnelles et d'écoute (pédagogie, écoute, empathie, esprit d'équipe)
  - Être organisé et méthodique.
  - Savoir travailler en équipe et en autonomie

Si vous êtes intéressé, merci de déposer un CV et une lettre de motivation en Mairie

Mairie de Vendémian

4, place de la Mairie

34230 VENDEMIAN

Les candidatures doivent être déposées avant le 14 avril 2021

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter Madame GUILLEMIN Célia, DGS, au 04 67 96 72 69.

Le présent poste est proposé dans le cadre d'un contrat aidé destiné aux jeunes de moins de 26 ans, « Parcours emploi compétences Jeunes (PEC Jeunes). Les conditions d'accès sont les suivantes :

- Avoir moins de 26 ans
- Avoir un niveau d'étude inférieur ou égal au bac (niveau IV)